REVUE du FOLKLORE de l'AUBE

Rumilly

près de Vaudes

Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore aubois

Novembre 1965

Bulletin n° 7 - trimestriel - 3 F

Devenez Membre adhérent correspondant

A l'occasion de renouvellement de leur adhésion ou de leur abonnement, plusieurs lecteurs ont bien voulu nous faire part de leur satisfaction, nous assurant de leur sympathie et demandant comment nous aider.

Tout d'abord, nous avouons bien volontiers combien nous sommes sensibles à tous ces témoignages qui nous parviennent de tous les coins du département, de Paris ou de la province. Ils sont pour nous plus qu'un encouragement : la preuve de la qualité de notre modeste bulletin qui entraîne l'adhésion de ceux qui le reçoivent.

A tous nous disons :

ADHEREZ à la S.A.A.F.A.,
Faites ABONNER au moins une autre personne intéressée par le folklore,
SOUSCRIVEZ à nos disques.

Et nous nous adressons plus particulièrement à nos amis aubois. Ce que souhaite la S.A.A.F.A., c'est que chacun d'entre eux, abandonnant cette réserve bien naturelle à ceux qui sont modestes, accepte de garder le contact avec nous, pour nous dire ce qu'il sait des anciennes coutumes de son village, pour nous signaler telle photo à prendre, pour nous adresser à telle autre personne qu'il sait susceptible de nous apporter de précieuses indications.

Nous nous répétons. Point n'est besoin qu'un article soit rédigé. Un seul outil nous intéresse, ou bien une photo. Un petit renseignement peut paraître bien inutile à celui qui le donne, il est possible qu'il soit l'élément qui nous manque de l'une de nos études.

C'est pourquoi la S.A.A.F.A. offre à tous ceux de ses lecteurs aubois qui accepteront au minimum d'essayer de répondre, ou de recueillir des réponses aux questionnaires de la Revue, le titre de membre adhérent-correspondant.

Comme les ressources de la S.A.A.F.A. ne lui permettent pas encore d'offrir un service gratuit à tous ceux qui, ainsi, contribueront à la recherche de documents, elle ne demande à ces membres adhérents-correspondants, que la modique somme de 6 francs au lieu de 15.

Elle souhaite ardemment en trouver au moins un, en chacun de nos villages d'Aube.

Est-ce impossible ?

S.A.A.F.A.

En forêt de Rumilly, il y a plus de cinquante ans

1) Bûcherons – écorceurs

Le développement de notre village et sa vie sont étroitement liés à la présence de la forêt. Forêt gauloise où nos arrière-grands parents trouvaient refuge et cueillaient le gui ; forêt des comtes et des abbés dans laquelle les vilains bénéficiaient des droits de panage, pacage, affouages ; forêt, source de si nombreux procès au cours des âges.

Elle accueillait, au siècle dernier, et pendant une grande partie de l'année, une foule de travailleurs, du plus modeste bûcheron au noble scieur de long, du charbonnier au fendeur, en passant par l'écorceur, sans oublier le charretier qui véhiculait les produits du travail de chacun.

Bûcherons

Dès le mois d'octobre, plusieurs familles quittaient Rumilly pour la forêt. Chacune avait frêté une carriole sur laquelle avaient pris place : le père, la mère, les enfants, accompagnés de paillasses, d'un poêle à deux trous, des outils de travail, de pots et terrines de cuisine, d'un minimum de provisions alimentaires et parfois de quelques volailles encagées, rarement d'une chèvre.

Cahin caha, par les mauvais chemins, l'attelage s'enfonçait sous le bois, pour arriver bientôt sur les lieux du travail, sur la coupe que le bûcheron avait à charge d'exploiter.

Aussitôt, on construisait la « loge » qui, durant toute la saison, allait abriter la famille.

Un emplacement rectangulaire était dégagé et de forts piquets fourchus préparés, qui devaient constituer l'essentiel de la charpente et soutenir le toit à une seule pente souvent couvert de carton goudronné ou, plus simplement, de branches et de fougères. Les murs enserraient, entre deux rangées de rondins, des mottes de terre isolantes. On calfeutrait l'intérieur de mousse et de fougère. Seules ouvertures : une porte primitive et parfois une petite lucarne. Si les couchettes n'avaient point été transportées par la charrette, on en construisait : piquets, perches en long et en travers, fougère sur le tout ; on taillait aussi des « sellottes » à trois pieds.

Quelques loges furent construites vers les années dix et onze, qui ne respectaient pas la règle communément admise en notre région ; cônicques, formées de perches obliques qui se rejoignaient au sommet, laissant un trou de fumée, complétées, elles-aussi, de branchages, fougère, terre et mousse, elles étaient l'œuvre de vignerons exilés après les ravages du phylloxéra. On ne les vit guère que pendant deux années.

La cabane construite, les bûcherons devaient penser au feu. S'ils disposaient d'un poêle à deux trous, ils l'installaient le plus souvent dehors, sous un abri rudimentaire ; s'ils n'en avaient pas, ils montaient alors le coin de feu, tout simplement entre deux pierres.

hotte de bûcheron
- lanières de noisetiers tressées autour de lamelles de même bois
- supports fichés dans une planchette formant embase.

C'est au milieu de son chantier que s'était établi le bûcheron, au milieu du lot que lui avait attribué le patron forestier. Cette attribution semble avoir souvent donné lieu à une petite fête offerte par l'exploitant. Il avait apporté le « panier » ; on en avait sorti d'immenses galettes croustillantes et dorées ; un tonneau était mis en perce ; chacun y allait de sa petite chanson.

Dès le lendemain pouvait commencer le travail.

Dès le lendemain aussi, à trois heures, étaient en route ceux qui n'avaient pas transporté en forêt, leur domicile. Ils étaient partis, lanterne à la main. Dans la hotte juchée sur le dos, s'entassaient les outils et les provisions de la journée. Deux heures durant, souvent, ils marchaient en sabots, avant d'atteindre le chantier ; ils partaient ainsi gagner dix à vingt sous du stère selon les années.

Toute la matinée se passait : les hommes débroussaillant, coupant à la hache car il n'était pas permis d'abattre autrement, ébranchant à la serpe ; les femmes sciant de longueur (66 cm pour la charbonnette), empilant ; les enfants transportant, aidant du mieux qu'ils pouvaient, déjà adultes pour le travail, manquant l'école le plus souvent ou n'y allant qu'une semaine sur deux.

A midi, on se « hôlait » d'un chantier à l'autre et plusieurs familles se réunissaient autour du même feu, assises sur des « bourrées ». Ceux arrivés du matin avaient tiré le repas de la hotte. Dans les pots de fonte, avaient été réchauffés les haricots, ou bien on avait glissé les pommes de terre sous la cendre : on mangeait peu de viande à cette époque. Le pain avait été cuit pour la semaine à la chambre à four familiale.

Pleuvait-il ? On trouvait asile dans les loges voisines ; on se serrait un peu : on était peu exigeant.

Rapidement, après le repas, le travail recommençait qui allait durer des jours et des jours : nettoyage, fagots, bois de corde pour les fendeurs, charbonnette pour les charbonniers ; on n'abattait pas les grands arbres avant le printemps, ni les perches de chêne susceptibles de donner leur écorce.

Ecorceurs

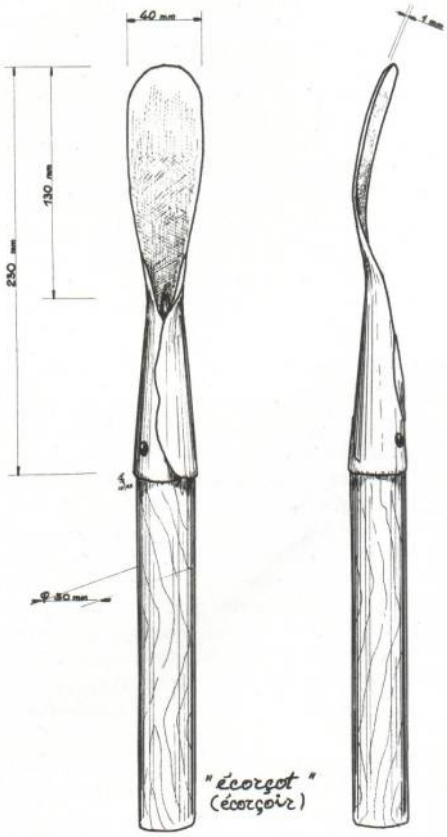

Celles-ci étaient coupées en mai, à la sève, quand l'arbre en était gonflé. Au fur et à mesure on abattait, car il était important de ne point avoir trop de travail d'avance, au fur et à mesure on écorçait. Les uns s'attaquaient au bois de petit calibre, genre charbonnette ; souvent à genoux près d'un tronc à moins qu'ils n'aient disposé d'une « bique » à trois pieds. Armés d'un maillet de bois, ils frappaient, frappaient, jusqu'à ce que se détache du bois, l'écorce toute humide de sève fraîche. Les autres incisaient en longueurs les perches plus grosses, les « godillots » et, à l'aide de l' « écorçot » qu'ils introduisaient de chaque côté de la fente ainsi pratiquée, entre écorce et bois, moitié pesant, moitié glissant, détachaient l'écorce à tan dont avait besoin le commerce du cuir.

Cet « écorçot » dont se servaient nos bûcherons-écorceurs, (car tous les bûcherons se transformaient, le moment venu, en écorceurs), ressemblait assez à une spatule, grosse cuiller d'acier, un peu aplatie, avec un petit manche d'environ vingt centimètres. On m'a raconté qu'on le remplaçait pour les gros fûts de chêne, par un outil entièrement de buis, d'environ un mètre de long, spécialement taillé à une extrémité pour servir de même façon.

Il fallait ensuite que sèche cette écorce et qu'on la bottelle. Parfois, l'acheteur exigeait pour toutes les bottes une grosseur uniforme, aussi fournissait-il la « ficelle » qui était censée représenter la circonférence demandée. En général, chaque botte avait un mètre trente de long, un mètre de tour et deux « lians » ; elle était payée cent sous mais représentait énormément de travail. Encore fallait-il que tout aille bien, qu'il ne pleuve point par exemple, ce qui aurait délavé le tan, ou bien encore que le vent ne tourne pas au nord, auquel cas la sève se serait arrêtée et le travail d'écorce rendu impossible.

J. DAUNAY.

En forêt de Rumilly
il y a plus de cinquante ans

2) Charbonniers - fendeurs - équarreurs

Charbonniers

Déjà, en février, les charbonniers étaient arrivés. Ils avaient choisi leur chantier, déblayé, aplani la sole de leur four, à moins qu'ils ne se soient installés sur le « frasin » d'une ancienne meule. Au milieu, ils avaient planté un fort piquet, puis, avec d'énormes brouettes à roue de carriole, ils étaient allés s'approvisionner aux tas de quinze à vingt stères de charbonnette coupés un an à l'avance. Alors s'était élevé le four : une couche au sol, charbonnette à plat ; puis, bois debout, une autre couche par-dessus et une deuxième ensuite. Il avait fallu alors ramasser herbes, mousse et feuilles sèches, en garnir la meule, complètement, et commencer par le bas à élever la couche de terre qui devait enfermer hermétiquement les dix à douze stères de bois.

Le piquet central était retiré et, par la cheminée ainsi aménagée, on mettait le feu, c'est-à-dire qu'on y envoyait une ou deux pelletées de braises rougeoyantes, dont on entendait vite le résultat : un ronflement sympathique qui déclenchait l'ardeur des charbonniers puisque ceux-ci devaient alors élever progressivement et rapidement la couche de terre qui allait enserrer la meule et l'isoler de l'extérieur. Seule, la cheminée centrale restait ouverte et permettait que s'échappent fumée et gaz et que continue la combustion.

Un travail interne s'accomplissait, continu, qui cherchait sans arrêt, à percer la mince couche de terre opposée à son expansion. Si, trouant le revêtement qui l'enserrait, la fumée tentait de s'échapper, le charbonnier, aussitôt, devait colmater la brèche. La nuit, même, il se relevait toutes les trois heures, pour assurer la surveillance de son four. Quarante huit heures durant, il guettait. Alors le fourneau faiblissait, s'affaissait. C'était le signal attendu. On bouchait complètement la cheminée, arrêtant ainsi la combustion ; au besoin, on arrosait, et on laissait refroidir quelques vingt quatre heures. Avec une sorte de raclette de bois, il fallait débarrasser le tas de charbon de la terre qui le recouvrait.

L'instant était arrivé de prendre en mains deux morceaux du nouveau charbon et de les heurter l'un à l'autre. Le son plus ou moins clair prouvait, aux oreilles averties, la qualité du produit.

Suivait la mise en sacs, en grands sacs de toile, plus hauts que les enfants, que l'on ficelait en passant alternativement dans un œillet de droite et dans un œillet de gauche.

La place était libre pour une autre cuisson.

Fendeurs

Et la vie intense se poursuivait en forêt : bûcherons dont le travail n'était jamais fini, qui préparaient du bois de mine, qui écorçaient, qui approvisionnaient charbonniers, fendeurs et scieurs de long.

Peu de fendeurs logeaient dans la forêt. Quelques uns pourtant, près de la Fontaine aux Paissiaux, avaient la spécialité des merrains de tonnelier, de la latte de fente et des « paissiaux » de vignes. Les autres, souvent des bûcherons, fendaient à domicile, à temps perdu, le bois de boulange : ils travaillaient le bouleau, le tremble et les résineux.

Le morceau de bois tenu oblique par une sorte de fourche, recevait en son extrémité la lame du coutre, sorte de grand couteau emmanché perpendiculairement, que l'ouvrier enfonçait dans le sens des fibres du bois avec un maillet grossier semblable

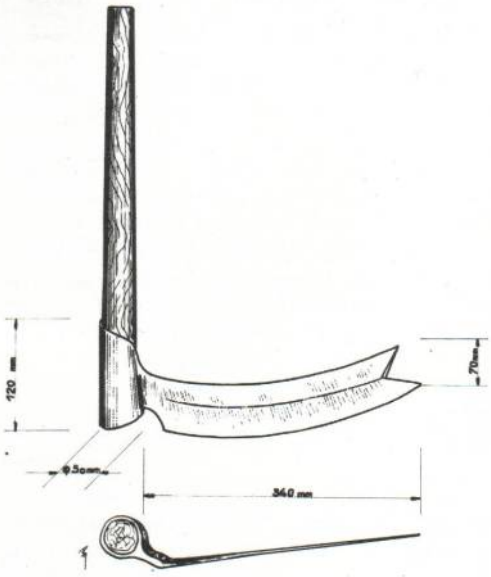

Coutre de fendeur.

un peu à un rouleau à pâtisserie à une seule poignée. Une légère pression latérale sur le manche finissait le travail et séparait le bloc en deux dans toute sa longueur, à moins qu'une résistance de la bûche n'exige d'autres coups de maillet sur le coutre.

Equarreurs

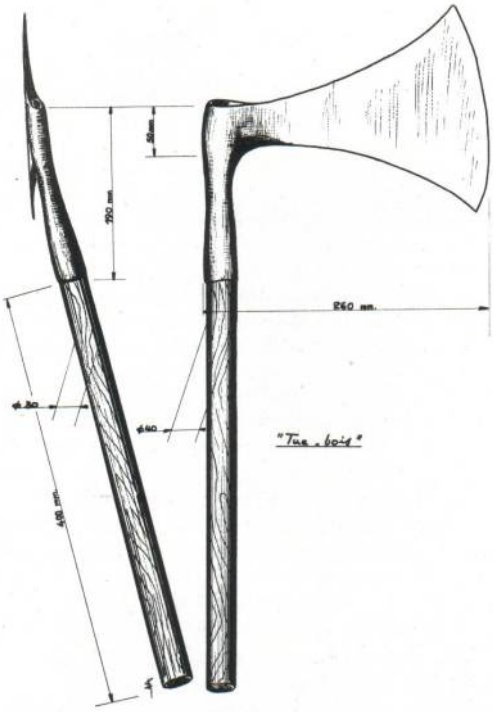

Plus rude mais plus noble était la tâche de scieurs de long. On en comptait plusieurs équipes qui se partageaient le travail en forêt ou au domicile de l'artisan (comme le charron), qui demandait leurs services.

Chacune de ces équipes avait sa scie sur le bâti grossièrement taillé, de laquelle avait été adaptée une lame achetée à la ville.

C'était une lame large de scie à refendre, toutes dents tournées vers le bas. Elle occupait la partie médiane de l'instrument, le bâti consistant en un cadre de bois de presque deux mètres de hauteurs et de plus d'un mètre de large, surmonté de deux anneaux et terminé à la partie inférieure par une poignée à saisir à deux mains.

Les bûcherons abattaient-ils un bel arbre ? Du tronc, il était fait deux parties : le « fraître » que nos scieurs équarraient simplement, et le fût qu'ils allaient débiter en planches.

Le faîte était généralement la partie de l'arbre la moins rectiligne : elle ne valait pas le coup de scie. L'ouvrier, jambes écartées, de chaque côté de la bille posée à terre, à coups précis de hache à équarrir, entaillait le côté avec tant d'adresse qu'on aurait pu le croire scié. La hache à équarrir différait de la hache ordinaire en ce que son taillant n'était que d'un seul côté et que son manche était déporté du même côté. On en distinguait deux sortes : la hache à équarrir simple et le « tue-bois » qui lui ressemblait, en un peu moins large.

La bille, équarrie d'un côté, était retournée et l'équarreur repartait, travaillant sur une autre face, avançant progressivement, un peu comme maniant une pioche à manche court, faisant preuve d'une adresse remarquable si l'on songe au peu d'espace qui séparait l'instrument du pied de l'ouvrier.

Travaillée sur quatre faces, la poutre ainsi obtenue était prête, telle qu'elle, à être employée en charpente.

J. DAUNAY.

En forêt de Rumilly,
il y a plus de cinquante ans

3) Scieurs de long - charretiers

Scieurs de long

On soignait particulièrement la partie inférieure des grumes qu'on hissait d'un bout sur une sorte de chevalet à deux pieds après les avoir elles aussi équarries. Une extrémité se trouvait donc soulevée à deux mètres environ du sol, tandis que l'autre reposait à terre.

Pour tracer, on utilisait une ficelle imbibée de noir de paille brûlée on de brique pilée et mouillée, tendue et pincée à la surface de la bille.

Alors commençait une gymnastique pour laquelle il fallait force, équilibre, sûreté du coup d'œil. Le scieur de dessus, en chaussons ou bien souvent pieds nus, avait glissé ses deux pouces dans les anneaux à l'extrémité supérieure de la scie. Celui de dessous avait saisi à pleines mains la poignée inférieure et, l'un guidant, l'autre fournissant le plus gros de l'effort musculaire, ils avaient commencé le sciage.

Au fur et à mesure qu'avançait la lame de la scie légèrement inclinée du bas vers l'avant, le guide juché sur la bille reculait et l'autre, de plus en plus, travaillait courbé sous la poutre, recevant d'ailleurs, sur son chapeau à larges bords, une pluie de sciure généreuse. Le va et vient continuait et la scie lançait en cadence son cri mélancolique, jusqu'à ce que le trait arrive à l' « attillé », ainsi nommait-on le chevalet qui maintenait la bille en hauteur. Elle était alors basculée pour que les scieurs puissent l'attaquer par son autre extrémité.

Charretiers

Tous les produits ainsi obtenus : bois de corde, charbon, poutres équarries, planches de sciage, devaient quitter la forêt.

On raconte comment, dès les premières heures de la journée partaient les voituriers, parfois jusqu'à Troyes et souvent vers la gare de Saint-Parre. Les routes étaient à ce moment peu fréquentées et les chevaux connaissaient le chemin. Une simple lanterne suffisait, la nuit, pour signaler l'attelage. Le conducteur, s'il ne marchait pas sur le côté pour se réchauffer, se nichait au creux du « ballon », sorte de trou aménagé au milieu des sacs de charbon.

En renfort, arrivaient chaque année de la Nièvre, ceux qu'on appelait les « boeutiers ». Ils débarquaient, vêtus de leur grande pèlerine, avec toute leur famille, leur chargement de foin et, bien sûr, leurs bœufs, tirant des chariots à quatre roues. Ils venaient occuper à Rumilly le pré qui a gardé le nom de « Pré aux bœufs », entre les deux bras de l'Hozain, en deça de la Taillanderie Saget ; ils y avaient installé un « travail », afin d'y pouvoir ferrer leurs bêtes.

De la forêt, ils sortaient les chênes, employant quelquefois à ce travail, pour une seule grume, douze bœufs. L'arbre était ensuite hissé sur le chariot ; les crics l'élevaient à force, le long des « coulottes » qui servaient de guides et de supports, inclinées contre les côtés de la voiture.

Tout bien amarré, les attelages s'ébranlaient ; ils quittaient avec peine les mauvais chemins de la forêt pour gagner le village où ils arrivaient le soir. Là, près de la ferme aux Rats, ils dételaient pour ne repartir que le lendemain de bien bonne heure ; ils s'en allaient par delà Bar-sur-Seine, où ils devaient livrer leur chargement.

C'étaient bien là de rudes métiers que ceux des hommes de la forêt, levés tôt, exposés au froid et soumis à la fatigue ; il leur fallait côtoyer le danger, tel le risque de chute des grumes manipulées par les scieurs ou les charretiers ; les instruments surtout pouvaient ne point leur être favorables : la hache, le tue-bois, manipulés cependant par des mains expertes.

Ces hommes pourtant ne savaient pas se plaindre ni s'apitoyer sur leur sort. Je n'en veux pour preuve que l'exemple de ce bûcheron qui, s'étant fait le matin une profonde entaille à la jambe, se fit une ligature avec du jonc, continua sa journée de travail et ne revint au village que le soir, à pied. Qui redira maintenant les souffrances des enfants : longues marches en sabots, crevasses de l'hiver, la peur parfois en cette immense forêt.

« Les jeunes, maintenant, ne veulent plus croire » m'ont dit les anciens : plus croire aux fatigues, aux efforts, à la peine de ceux qui les ont précédés. Je suis sûr qu'ils aimeront pourtant trouver quelque intérêt à ce jeu, à cette légende, encore si proches de nous que m'ont contés ces anciens.

Quand le coucou commençait à chanter, l'usage voulait qu'on cachât à l'extrémité des piles de bois quelques morceaux de sucre (sucre en pain, cassé). Les enfants étaient invités à les chercher et prenaient plaisir à les découvrir et à les croquer.

Toujours à l'occasion des premières notes de cet oiseau, le père d'un de nos plus vieux bûcherons aimait affirmer : « V'la l'coucou qui chante, j'aurons d'la bonn' eau. »

Ainsi rejoignons-nous le jeu des œufs de Pâques, encore en honneur dans nos campagnes et surtout ce grand espoir en la nature qu'apporte le printemps.

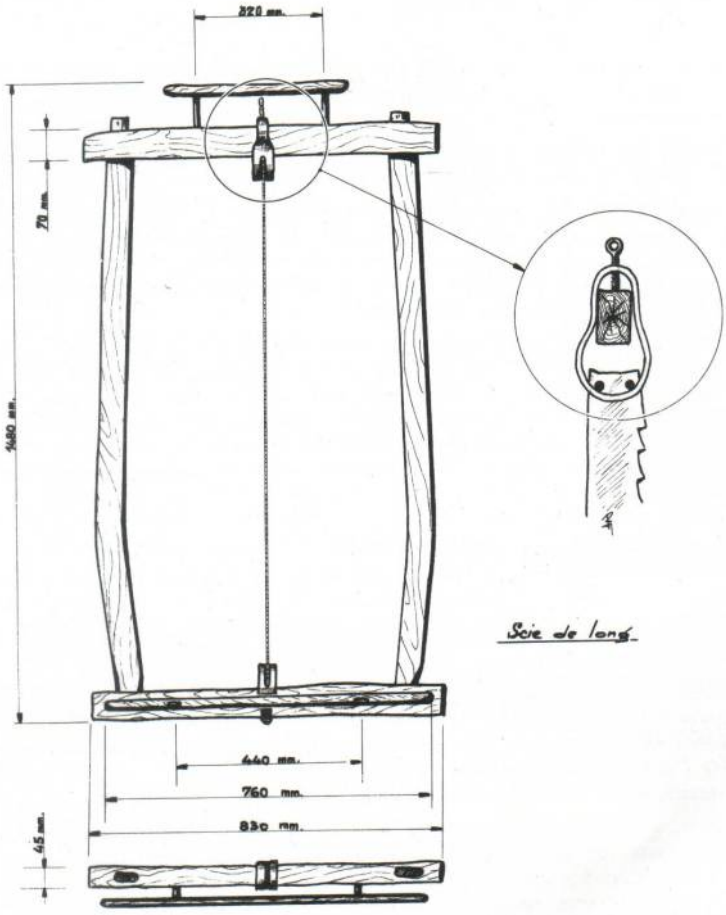

Renseignements recueillis par J. DAUNAY auprès de :

Mme BRUNET, née Gauthier Yvonne, née en 1897 (son père était charron) ;

Mme CAILLET, née Servule, née en 1883, à Rumilly ;

M. GAGNON Robert (ancien brigadier forestier à Rumilly) ;

M. MATHURIN Gabriel, né en 1895 (fils de bûcheron) ;

M. MINARD Pierre, né en 1902 (fils de charbonnier) ;

M. NAUDIN Maurice, né en 1888, à Rumilly ;

M. THOREY Marcel, né en 1905, à Rumilly ;

Mme THOREY, née Vuibert Marie-Thérèse, née en 1904 (père voiturier).

Costume d'homme

Comme en de nombreux pays de forêts, les hommes de Rumilly avaient adopté le pantalon de velours brun côtelé, bien ample, à la mode du 19e siècle. La grosse chemise de chanvre, faite à la main, s'ornait d'un petit col droit à pointes tombantes. C'était chaud, assurent les anciens, mais « quand on transpirait, c'était lourd ! ». Sous le col de chemise, on nouait un foulard roulé en toile de coton rouge ou gris. Sur le pantalon, on s'entourait la taille avec une ceinture de flanelle grise ou quelquefois rouge. Enfin, on mettait un gilet sans manches, boutonné devant, en drap marron.

A l'occasion de grandes cérémonies, les hommes portaient sur le tout une veste noire. Les anciens préféraient à cette veste, la longue blaude bleue, brodée de blanc. Cette blaude assez longue, comportait deux poches devant, des fentes latérales, permettant d'atteindre les poches des autres vêtements et se boutonnait devant ; les pattes d'épaules, les poignets, le col, la patte de boutonage, les coutures, les fentes de poches, étaient toutes brodées en fil blanc au point de chaînette.

Pour le travail, la blaude était la même, sauf, bien entendu, les broderies et les liserés.

Selon l'occasion, les hommes chaussaient des sabots à bride ou des chaussures de cuir noir.

La coiffure variait aussi selon le besoin. Cela pouvait être une casquette à rabats avec visière, qui faisait dit-on « comme un moule à fromage ». Ou bien la capsule, ce haut de forme garni de longs poils souples ou plus généralement un chapeau en feutre noir à fond plat, et dont le bord, assez large, était roulé et légèrement relevé.

Cette tenue adaptée aux exigences locales caractérisait les hommes de Rumilly puisqu'au siècle passé, on avait à cœur de ne pas être vêtu comme « ceux d'ailleurs » dans nos provinces.

Fiche rédigée par G. Roy.
Enquête menée par J. Daunay auprès de Mesdames Finot, Caillet, Dart-Champenois, Juvenelle, etc... de Rumilly.

Pour recevoir le prochain numéro

consacré au **"Toquat"**

Renouvelez votre abonnement

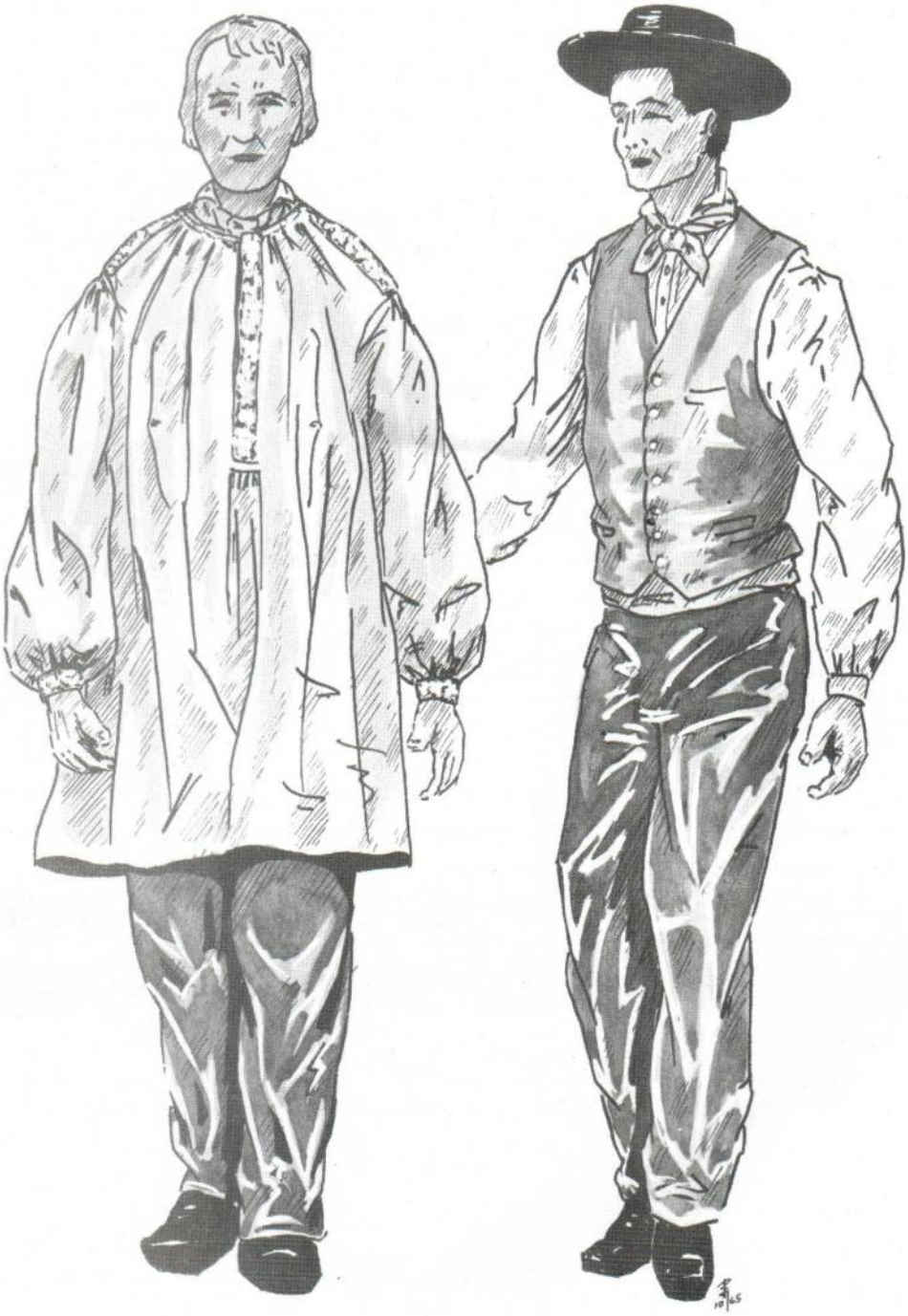

Costume féminin

La tenue féminine de Rumilly peut choquer par son aspect. Pourtant l'allure de cette sorte de robe en deux pièces se retrouve en d'autres villages de notre département.

La jupe très ample et descendant à la cheville est fortement froncée à la taille, principalement à l'arrière. Elle est généralement en « pilou » l'été, en lainage pour l'hiver. Ces tissus sont à dominante grise, avec de petits semis noirs ou jaunes ou à fond jaune avec des semis ton sur ton. Le tablier en cotonade blanche ou bleue est droit, sans bavette.

Mais ce qui donne l'aspect étrange à ce costume, c'est le caraco. Taillé dans un tissu identique à celui de la robe, quelquefois blanc pour l'été, il est très ample. Les manches sont droites, sans poignet, montées assez basses, ce qui donne cette allure d'épaules tombantes. Le dos et le devant sont également droits, sans pinces, un empiècement d'épaule vient dans le dos jusqu'au milieu de l'emmanchure. Le caraco, à col ras du cou, se boutonne par devant. Il se porte, pris par devant sous la ceinture de tablier et flottant dans le dos, ce qui donne une sorte de « fausse basque » arrondie et lui confère cette espèce de mouvement plongeant par derrière.

Sur ce caraco, la femme portait parfois un fichu en pointe, de cotonnade blanche ou à carreaux bleus.

Les sous-vêtements comprenaient des jupons amples et brodés et une camisole à col ras garnie d'un rûcher que l'on laissait dépasser du caraco.

Le port des sabots était fréquent et ce n'est qu'à partir de 1900, que la majorité put s'acheter une paire de chaussures noires que l'on brillait à la « cire de pot », c'est-à-dire que l'on mettait une goutte d'huile sur une brosse puis on passait la dite brosse sur le fond du chaudron pour recueillir la suie, et à l'aide de cette mixture, on frottait le soulier.

La coiffe de Rumilly-lés-Vaudes est remarquable, surtout bien sûr, celle de cérémonie puisque le bonnet des jours est le même qu'à peu-près partout dans l'Aube. C'est un petit bonnet rond, richement brodé, portant jusqu'à trois rangs de dentelle tuyautée, et garni sur la nuque, d'un nœud de voile léger.

Ce type de costume n'a pas beaucoup évolué de 1830 à 1870. On le voit en plusieurs exemplaires sur des gravures du 19e siècle et après 1870, il se trouve pris dans l'essor de la « mode » et l'on voit apparaître la manche « pagode », comme d'ailleurs dans de nombreux villages de notre région.

Fiche rédigée par G. Roy.
Enquête menée par J. Daunay notamment auprès de Mesdames Finot, Caillet, Juvenelle et Bazin Francine, de Rumilly.

Coiffe

Autrefois, la coiffe était portée par toutes les Champenoises. Dans toute la province, c'était l'élément caractéristique du costume féminin car elle permettait de préjuger de la situation sociale de la jeune fille ou de la femme. Il est donc évident que pour paraître sous son plus beau jour, la Champenoise se faisait un point d'honneur à posséder la coiffe la plus riche, la plus ouvragée. Toutefois la forme et l'ornementation n'étaient pas laissés totalement à son initiative. La coupe était régie par des canons, des modes traditionnels qui variaient selon les régions et même selon les villages. Rumilly-lés-Vaudes n'échappait pas à cette règle.

Ceci nous permet de comprendre la raison de la diversité des coiffes dans toutes les provinces et aussi de combattre une théorie trop répandue qui veut que le « toquat » soit la coiffe de toute la Champagne (1).

La coiffe de cérémonie de Rumilly peut être classée parmi les plus belles coiffes d'Aube. Nous avons pu en étudier un très grand nombre, fort bien conservées, appartenant à tous les milieux sociaux ; même les plus simples attirent le regard. Ceci n'est pas une découverte et les anciens le savaient bien puisqu'ils se faisait « photogéner » en costume « de Paris » *avec la coiffe*.

Ces heureuses initiatives nous ont permis par ailleurs de réunir un bel ensemble de photographies anciennes et de daguéréotypes.

Cette coiffe est d'abord remarquable par sa confection. Le « fond » de bonnet est assez petit et n'est destiné qu'à enserrer le chignon. Pour rétablir l'harmonie, la « passe » est plus large qu'ordinairement et va en s'évasant à hauteur des oreilles. Ces deux éléments sont presque toujours ouvragés. Certains fonds sont de vrais chefs-d'œuvre de broderie. Les passes également brodées sont aussi quelquefois garnies de petits plis piqués. Un « volant » froncé et brodé rejoint les passes et couvre la nuque, dissimulant ainsi la naissance des cheveux et équilibrant la petitesse du fond. La passe est garnie de une à trois rangées de tulle brodé. Les rangs sont réguliers, parallèles entre eux, et leur largeur est proportionnelle : le premier mesure 5 à 6 cm, le second vaut les 3/4, enfin celui de dessus en vaut la moitié. Tous ces rangs sont repassés et cisaillés dans le *même* sens. Bien entendu, toutes les coutures sont faites en ourlet roulé (« roulotté »), et les fronces sont sillées pour leur assurer une meilleure tenue. Un attrait supplémentaire et non négligeable de cette petite coiffe est dû à un grand « nœud de voile » à deux boucles et à deux pans fixé à la pointe de la nuque sur la couture joignant le volant et le fond.

Les photographies d'époque, les gravures du XIXe siècle, ainsi que les documents oraux que nous avons pu recueillir, nous précisent le port de cette coiffe. Elle couvrait le chignon et y était fixée par des épingles ; la passe laissait libre tout le front et une bonne part du bandeau de cheveux. Les pans étaient quelquefois noués mais ne se serraient pas sous le cou et souvent étaient laissés simplement voltigeant.

L'évolution de cette coiffe paraît avoir été très lente. Celles que nous avons pu étudier dataient de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe. Elles ont le même aspect que celle gravées par les artistes de 1800 à 1850. Elles semblent seulement être plus ouvragées, et le nœud arrière paraît être plus grand.

---

(1) Une brochure faisant le point des dernières découvertes sur le « toquat » va paraître très prochainement, éditée par la S.A.A.F.A.

Fiche rédigée par G. Roy.

Renseignements fournis par Mesdames Dart-Champenois, Brunet, Rousselot, Thorey, Finot, Caillet, etc... à Rumilly.
Reproduction de coiffes appartenant à la collection Daunay.

GIGOUILLETTE

de Rumilly-lés-Vaudes

Sous le titre Huit danses d'Aube, notre numéro 5 de la Revue du Folklore de l'Aube, présentait déjà une « gigouillette de Rumilly-lés-Vaudes », et nous laissions entendre que cette danse était connue dans notre département sous de multiples variantes. Nous ne pensions pas alors que la même commune nous en fournirait une autre variété d'autant plus intéressante qu'elle semble plus ancienne. En effet, la gigouillette « première version » débute par une polka tournée. Il est utile de se souvenir que cette polka fut remise en faveur dans les salons de la fin du XIXe siècle par des maîtres à danser d'origine polonaise comme P. Gawlikowski en 1879 qui précise dans son « Guide complet de la danse » que jamais un jeune Français ne saura si bien danser qu'un Polonais, surtout les polka, redowa, et autres mazurkas ! Sans lui donner entièrement raison, il nous faut reconnaître que les rythmes à 3 temps n'étaient pas très en faveur autrefois. Les Champenois préféraient de beaucoup, les rythmes binaires, simples, qui permettaient de se divertir sans astreinte. Or la gigouillette qu'il nous a été permis de retrouver récemment, s'exécute sur un *pas de marche* soit à deux temps. Il semblerait donc, pour cette raison, qu'elle soit plus ancienne que la précédente. Rien ne dit par ailleurs qu'il s'agisse de la « mère » et de la « fille » mais... sait-on jamais.

1re *figure.* — Le cavalier ayant sa cavalière placée à sa droite, lui donne main droite à main droite et main gauche à main gauche (position identique dans la gigue de Villeneuve-au-Chemin - Revue du Folklore de l'Aube - n° 3). Les couples se suivent en pas de marche, départ du pied gauche sur la première phrase musicale (16 temps).

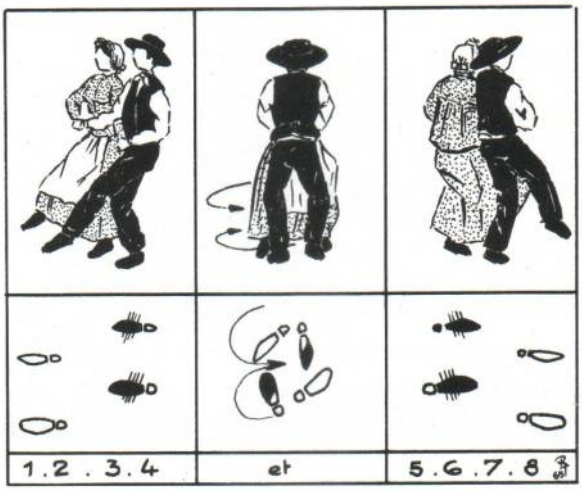

2e *figure.* — Sans se lâcher les mains et restant dans la même position :

1 2 3 4 sursauter 4 fois sur le pied droit, la jambe gauche légèrement levée ;

et poser le pied gauche ; effectuer une conversion à l'intérieur du couple ;

5 6 7 8 sursauter 4 fois sur le pied gauche, la jambe droite légèrement levée.

Doubler cette figure, puis reprendre la première en partant du pied gauche.

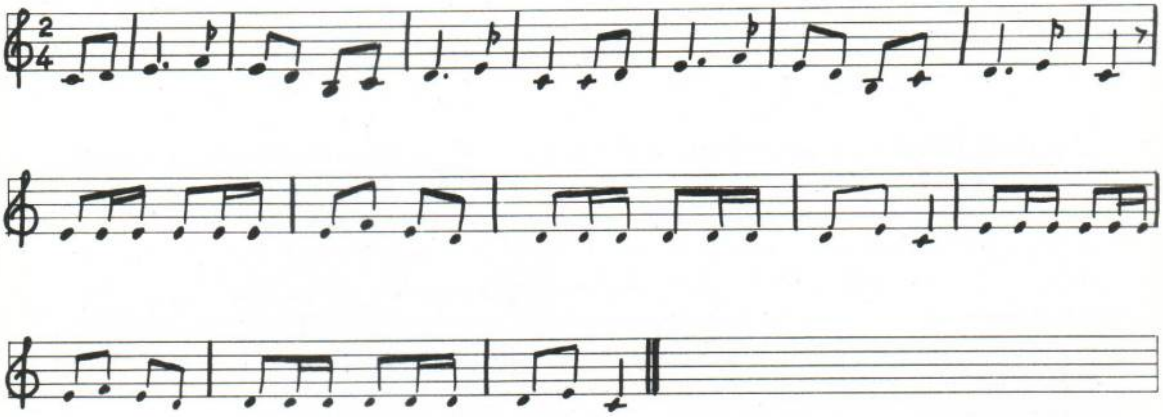

Les campagnes d'Afrique
J'en ai plein le dos.
L'on y marche vite
On n'y boit que d'l'eau.
Quand ça m'prend, ça m'prend, ça m'tient,
Quand ça m'prend ça m'tient longtemps. (*bis*).

Danse recueillie par J. Daunay en septembre 1965
auprès de M. G. Rousselot à Lantages.
Fiche mise au point par G. Roy.

Le four et le pain

Toutes les maisons de Rumilly possédaient autrefois leur four. Si beaucoup d'entre eux ont été détruits, il en existe encore quelques uns qui sont dans l'état où les a trouvés la dernière cuisson, aux environs de 1900.

L'ensemble du four fait l'objet le plus souvent d'une petite construction indépendante accolée à la maison, toiture au-dessus, et vide au-dessous, la « fournotte ».

La plupart des fours ouvrent leur gueule derrière la crémaillère au beau milieu de l'âtre, de la « chambre à four » ; d'autres débouchent directement sur la cuisine, toujours sous la hotte de la cheminée.

La sole du four, directement construite au-dessus de la fournotte, sur un lit de pierres posées sur des chevrons, est tapissée de carreaux de terre de 20 cm sur 20 cm et 2,5 cm d'épaisseur.

Depuis l'ouverture jusqu'à environ 2 m de profondeur, ce four s'élargit, passant de 65 cm à la porte pour arriver à 1,50 m, avant de s'arrondir tout au fond. La voûte, légèrement bombée suit le dessin de la sole ; elle est maçonnée de tuiles plates posées sur champ, celles du centre formant clé, les autres posées régulièrement en rangées concentriques, calées avec d'autres tuiles et liées de terre de route, cette terre que les cantonniers mettaient en tas sur le bord des chemins et que nos aïeux emmagasinaient dans un coin de leur cour pour servir à toute maçonnerie.

La porte du four est généralement en fonte, avec loquet et judas qui permet d'inspecter l'intérieur sans ouvrir complètement. Il s'en trouve qui sont en tôle, dont la pointe supérieure s'encastre dans un demi anneau scellé au mur, au-dessus de la gueule du four.

On pétrissait dans la maie : environ un seau d'eau, une poignée de sel et de la farine avec le levain gardé au frais depuis la fournée précédente, dans une écuelle de bois. C'était une belle entreprise, pour laquelle il fallait des bras puissants et une échine souple. On obtenait alors une pâte liante, ferme et qui « se tenait ».

Cette pâte était répartie dans les « cabas », sortes de corbeilles d'osier qui recevaient chacune une poignée de pâte, la quantité nécessaire pour une miche. On grattait ensuite les parois de la maie avec un petit instrument, la « raclotte », analogue à une binette de taille minuscule.

Les cabas étaient alors entreposés dans la maie, les uns sur les autres, en quinconce, et le couvercle du meuble refermé sur eux, de façon, qu'au chaud, la pâte puisse « lever » ; si le pain n'était pas levé, il n'avait pas de trous et il ne pouvait bien cuire ; on allait même jusqu'à déposer près des cabas, l'hiver, un peu de braises chaudes, pour que la température reste convenable.

Le lendemain, on allumait le feu, souvent avec de la « genette » ou des « ramillons », et on chauffait avec des « bourrées ». Quand la voûte du four « blanchissait », il fallait ramasser les braises et les cendres à l'aide du « rouale » sorte de large binette métallique emmanchée de bois. Les déchets de combustion étaient enfermés dans un « étouffoir ».

On garnissait aussitôt le four avec les boules de pâte tellement levées qu'elles attachaient parfois les cabas les uns aux autres. Après avoir tracé une ou plusieurs raies au couteau sur la miche, déposé celle-ci sur une pelle en bois ronde et épaisse, à long manche, préalablement saupoudrée de « recoupes » de son, pour que « ça glisse », après avoir saupoudré la miche elle-même, de recoupes aussi, il fallait, d'un coup habile du poignet, laisser glisser chacune des miches, d'abord tout au fond du four, puis progressivement jusqu'aux abords de l'ouverture.

Les miches étaient calculées pour peser 8 livres au sortir du four ; les « cognottes », plus petites, mais toujours rondes, moins fréquemment enfournées, ne dépassaient pas le kilo.

Il n'était pas rare que la maman confectionne aussi un « chausson », simple pomme enrobée du tout dernier reste de pâte et dont se régalaient les enfants.

On surveillait par la lunette et, quand c'était cuit, quand montait aux narines cette odeur caractéristique de croûte dorée, on commençait à défourner avec une pelle en bois, différente de celle utilisée pour l'enfournement, plus allongée et amincie à son extrémité. La maman, de son index replié, frappait le dessous de la première miche sortie du four : un son clair était l'indice d'une parfaite cuisson.

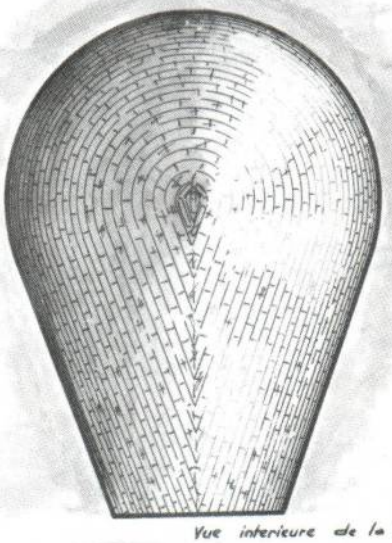

Vue intérieure de la voûte

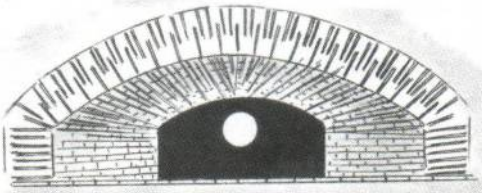

Coupe verticale de la voûte

Porte du four

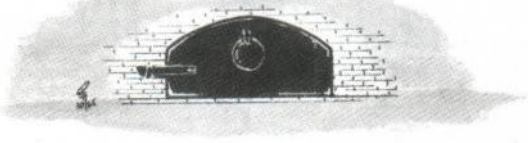

Un coup de « pnot » (aile d'oie), pour faire tomber les recoupes en excédent, et les miches ainsi pnotées trouvaient place dans la maie : six grosses miches pour 8 personnes ; le pain était fait pour la semaine, trop frais le premier jour, rassis à l'extrême à partir du sixième.

La chaleur restante permettait d'enfourner parfois des prunes ou bien des poires, ou des quartiers de pommes, sur des « séchottes », sortes de claies en chêne de fente, à rebords. Le lendemain encore, on pouvait mettre à sécher la plume et le duvet, dans des sacs.

Le père de famille, qui seul avait le droit de couper le pain, n'oubliait jamais, avant d'entamer la miche, d'y faire une croix, par dessous, avec le couteau. Car le pain était sacré, comme était sacré le grain de blé, dont on affirme encore qu'il présente à qui sait la voir, la tête du Christ.

Documents recueillis par J. Daunay, notamment auprès de Madame Caillet et de M. G. Finot, à Rumilly.

Un musée national de la chanson française

Sous la direction et à l'initiative de M. G.H. Rivière, conservateur du « Musée des Arts et Traditions populaires », se crée actuellement à Paris, le « Musée national de la chanson française ». La S.A.A.F.A. aimerait que ses adhérents et amis participent à cette création.

De nombreux appels ont déjà été lancés par les stations de radio. Europe n° 1 y a consacré plusieurs émissions et vous savez qu'il s'agit de récolter le maximum d' « objets » relatifs à la chanson. Nous vous donnons ci-dessous une liste — non restrictive — de tout ce qu'il est possible de recueillir :

— disques cire - cylindres et 78 tours
— livres, livrets, relatifs à la chanson
— chansons imprimées de 1900 à nos jours
— chansons de cabarets de la fin du 19e s. à nos jours
— imagerie de chansons de rues, etc...

Nous savons que beaucoup hésitent à faire ces envois car il faut prévoir des colis solides, notamment pour les disques... et le temps manque.

C'est pourquoi la S.A.A.F.A. offre de collationner tous ces objets, d'en assurer l'emballage et d'en effectuer l'expédition dans les meilleures conditions, à ses frais.

Nous rappelons toutefois que les dons doivent être personnalisés ; il faudra donc joindre à chaque objet une fiche portant les noms et adresse du donateur.

Si vous habitez Troyes ou si vous y êtes de passage,

Pour Rumilly-lés-Vaudes et ses environs,

Pour Gyé-sur-Seine et les pays voisins,
vous pouvez déposer vos dons aux adresses ci-dessous :

— Service Jeunesse et Sports, Ancien Evêché, Troyes.
— Jean Daunay, Rumilly-lés-Vaudes.
— Secrétariat de Mairie, Gyé-sur-Seine.

Et si vous ne pouvez vous déplacer, faites-nous savoir ce dont vous disposez et un membre accrédité de la S.A.A.F.A. passera à votre domicile.

D'avance nous vous remercions.

S.A.A.F.A.

Notre assemblée générale

Elle s'est tenue le 28 octobre dernier dans la salle des conférences de l'Ancien Evêché.

LE « MOT » DU PRESIDENT.

Notre président, Monsieur Arpin, souligne en quelques mots, l'importance du travail accompli. Il souhaite que les jeunes viennent nombreux soutenir l'action de notre Association.

REMERCIEMENTS.

M. Jean Daunay remercie d'abord tous les organismes qui ont permis à la S.A.A.F.A. de vivre, ainsi que les abonnés, les adhérents, et particulièrement toutes les personnes présentes à l'assemblée générale. Il souligne le bon accueil fait à notre revue par la presse locale. « La Vie en Champagne » et « Libération-Champagne » ont, en particulier, suivi nos efforts avec sympathie.

ACTION A POURSUIVRE.

Après les rapports positifs concernant le travail effectué en 1965 : 4 numéros de la revue et six disques, enquêtes diverses et nombreuses intéressant tous les points du département, une discussion amène l'assemblée générale à discuter des moyens d'action pour l'année à venir.

M. Beaugrand pense qu'il est bon que s'instaure entre notre association et les villages dans lesquels s'exerce notre action, un véritable dialogue. Le folklore a ses racines profondément ancrées dans la vie et nous nous devons de respecter cette vie.

Ce serait l'idéal, répond M. G. Roy, mais hélas ! le temps nous manque et nous voulons vraiment sensibiliser le plus de monde possible à ce folklore qui meurt près de nous.

Pourquoi ne pas demander à la presse locale de nous aider ? Un article, une photo, diffusés par les quotidiens aubois dans tout le département, seraient pour nous un moyen d'aborder le problème, ce qui n'empêcherait aucunement le travail en profondeur préconisé par M. Beaugrand.

PRESENTATION DE LA REVUE

Sans remettre en question la présentation de notre revue sous forme de fiches, et pour répondre à une suggestion de M. Déguilly, l'assemblée est amenée à envisager une formule qui permette de relier les numéros parus (1).

DISQUES

L'assemblée se félicite de la collaboration fructueuse de la S.A.A.F.A. avec la C.E.L. et en particulier avec ses collaborateurs, nos amis MM. Paris et Guérin. Elle remercie l'Ensemble traditionnel de Bar-sur-Seine et le Psou de Gyé-Champagne pour leur aide précieuse lors de l'enregistrement de ces disques.

TARIFS

Les tarifs pour 1966 sont ainsi fixés :

ADHERENT à la S.A.A.F.A.	15 F
ADHERENT-CORRESPONDANT aubois (2)	6 F
ABONNEMENT à la Revue du Folklore de l'Aube	8 F

C.C.P. S.A.A.F.A. 16 832-44 PARIS

ELECTIONS

A l'unanimité, le Conseil d'Administration est reconduit dans ses fonctions.

La Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore Aubois a fait la preuve de son efficacité. Le départ est donné pour une nouvelle année.

---

(1) Ce numéro sept se présente sous la forme d'un cahier agrafé dont chaque fiche peut être séparée. Nos lecteurs voudront bien nous dire ce qu'ils pensent de cette innovation.

(2) Cf. l'éditorial, en page deux de la Revue.

Tous droits réservés.

Imprimerie « LA RENAISSANCE »
17, rue Chalmel, Troyes

Le Gérant : J. DAUNAY

Dépôt légal : 4e trimestre 1965 - N° 1 340